

La gazette du Lumensonesque



Verrières - Janvier 2020 - N° 46

Chers Amis,

J'ai trouvé pour ma part cette année l'animation estivale particulièrement riche et réussie. Je veux avec ce petit mot remercier bien chaleureusement et amicalement tous ceux et celles qui s'investissent et animent notre village et notre commune.

Supers animations cet été mais bien trop courtes. Heureusement qu'avec la peinture, le yoga, le patchwork, la choucroute et toutes les animations plus ou moins improvisées finalement ça se prolonge pour notre plus grand plaisir toute l'année.

Je crois que plus notre monde devient virtuel et connecté plus on a besoin d'humain et de convivialité. Ce qui caractérise l'homme c'est bien son humanité et ça, jamais aucune intelligence artificielle, aucun réseau fut-il social ne pourra remplacer une belote avec Simone ou un cours de peinture avec un élève un peu dissipé qu'est Pierrot.

Continuons à exister, continuons à vivre avec humour et passion et n'oublions pas, comme on dit à la SNCF, que nous sommes à tous les niveaux que de passage.

En tout cas, nous avons fait ce choix d'exister pleinement. Ce choix nous l'assumons et nous mettrons tout en œuvre pour que l'art de vivre à la verriéroise traverse encore de nombreuses générations.

Vive Verrières !

Jérôme Mouries

Motion compteur Linky

En raison des contestations de plus en plus nombreuses et devant l'ampleur croissant d'arguments contradictoires face à l'évolution technologique proposée par ENEDIS, le Conseil Municipal lors de la séance du 08 octobre 2019 a décidé d'adopter, à l'unanimité, une position raisonnable pour la Commune de Verrières sur l'ensemble de son territoire face au déploiement du compteur Linky.

- d'une part, le Conseil Municipal ne s'oppose pas à la pose des nouveaux compteurs Linky sur le territoire de la commune

- d'autre part, le Conseil Municipal demande fermement et impose à ENEDIS l'obligation absolue de respecter le libre choix du refus d'installation du « compteur Linky » formulé par les administrés de la Commune.



Drôle de trouvaille !

Deux obus de l'artillerie légère de la première guerre mondiale ont été trouvés par les employés municipaux lors de travaux dans les caves de la maison qui appartenait aux soeurs Gasc.

La gendarmerie a aussitôt balisé les locaux avec l'interdiction d'y travailler en attendant le passage d'un démineur et ainsi lever le doute qu'il y en ait d'autres obus enfouis. Suite au passage du démineur, ces munitions ne présentaient pas un grand danger ; en effet, il était monnaie courante en 1918 que les soldats de retour de la guerre ramènent des munitions et les exposent en guise de souvenir ou de trophée dans les maisons sur la cheminée !



Déchèterie sauvage

Au mois d'août, 2 bennes de déchets de matériaux de destruction ont été déversées sur les bordures du chemin qui accède au viaduc de Verrières.

La mairie a déposé plainte auprès de la gendarmerie de Saint-Beauzély. Un courrier parmi les gravas a permis de remonter jusqu'au responsable qui a fini par se dénoncer.

Ce dernier a dû débarrasser les ruines et régler une amende après quoi, la mairie a levé sa plainte.



Nouvelle épareuse

La mairie a fait l'acquisition d'une nouvelle épareuse ; achetée 25000€ aux Ets Martin à Séverac d'Aveyron, subventionnée à hauteur 5000€ avec une reprise de 9000€ de l'ancienne. Cet outil plus performant remplace l'épareuse acquise par la commune il y a une dizaine d'années et dont l'entretien devenait de plus en plus coûteux en raison de pannes de plus en plus fréquentes.

Travaux sur les chemins après les épisodes pluvieux

Après les épisodes pluvieux exceptionnels des mois d'octobre et novembre (plus de 400 mm/m² sur le dernier trimestre 2019 avec des pluies fortement concentrées), les chemins ont été détériorés par les écoulements. Les employés municipaux ont travaillé durant un mois pour les restaurer avec des apports de matériaux par endroits et la réfection de coupe d'eau.

Les garages



Les garages sont achevés. Les travaux ont été exécutés par des artisans locaux, Camille Arguel pour la structure et les portails par la société Angles.

Aujourd'hui les six garages sont loués ; le parking des Demoiselles est dès lors goudronné et peut accueillir quelques véhicules.

Un petit aménagement végétal viendra finaliser cet espace au printemps.

Les Terrasses

« Le contexte :

Afin de répondre aux enjeux du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) sur son territoire et afin d'expérimenter le dispositif contrat « Restauration de la Biodiversité » pour restaurer des milieux naturels dans les réservoirs de biodiversité ou de reconstitution de corridors, le Parc naturel régional des Grands Causses met en œuvre des projets avec des partenaires. Sur le territoire du Parc, de nombreux espaces sont soit abandonnés, soit intensifiés. Comme pour les grands espaces agropastoraux, les petits parcellaires agricoles, les terrasses, les vergers... sont des éléments favorables à la biodiversité qui évolue rapidement. Ils abritent de nombreuses espèces pollinisatrices, sont favorables à la petite faune (petits mammifères, passereaux, reptiles...) et constituent un espace de chasse privilégié pour les rapaces nocturne (Chouettes hulotte, Hiboux moyen duc...). A proximité des hameaux, ils constituent souvent les premiers éléments concrets de la Trame verte et bleue. Le rôle de ces espaces ordinaires est essentiel pour la biodiversité. C'est le cas des vieux vergers dans les vallées (cerise, pomme, prune...), des arbres fruitiers dans les haies (prune, poire), voire de sujets isolés (amandier, noyer). Ils construisent aussi le patrimoine paysager du Parc. Mais ce patrimoine disparaît peu à peu : développement de l'arboriculture semi-industrielle,



accessibilité difficile et non mécanisable, spécialisation de l'agriculture, dégénérescence des vieux sujets, perte des savoir-faire (entretien, valorisation). Un programme de restauration de la biodiversité encadré par la région C'est à l'initiative de la Région que le Parc Naturel des Grands Causses, en a la maîtrise déléguée, instaure le dossier avec un financement de la région et de l'Europe. »

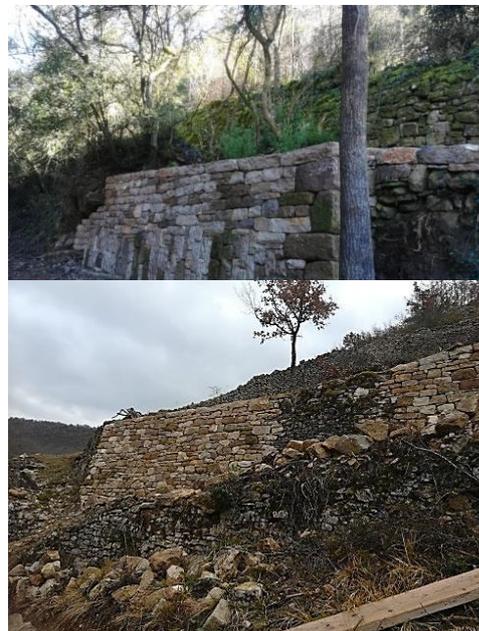
Concrètement, le projet de restauration vient de prendre forme avec la réfection de deux murs en pierre sèche et le débroussaillage des parcelles effectué par les employés municipaux.

Les murailleurs, spécialistes du bâti en pierres sèches, ont construit le mur de soutènement du chemin, au niveau du ravin, et aussi, un mur en bordure du futur parcours (voir photos ci-contre).

La participation financière de la Commune est de 30% sur l'ensemble des dépenses tel que l'acquisition de la brouette à chenille, les prestations extérieures ainsi que sur les salaires et charges salariales des agents communaux au prorata du temps passé.

Le reste des dépenses externes et des salaires avec charges est financé par des subventions de la région 20% et de l'Europe 50%. (Voir budget ci-après)

Une formation pierre sèche d'une semaine avec le concours de l'association ABPS (www.pierreseche.fr) est programmée courant mai 2020. Cette formation dite tout public (s'adressant à tous) permettra la reconstruction d'un mur soutenant le sentier d'accès aux parcelles. Les personnes intéressées par cette formation doivent prendre contact avec la Mairie.



Budget

	Montant	Région 20%	FEDER 50%	Commune
M.O. employés communaux	18230,00	3646,00	9115,00	5469,00
Dépenses externes				
Location matériel	5000,00	1000,00	2500,00	1500,00
Achat transporteur sur chenilles	10419,00	2083,80	5209,50	3125,70
Mur en pierre sèche	13377,00	2675,40	6688,50	4013,10
Végétaux (amandiers + Ceps de vigne)	4000,00	800,00	2000,00	1200,00
Panneaux d'interprétation + signalétique	9025,00	1805,00	4512,50	2707,50
Total	60051,00	12010,20	30025,50	18015,30

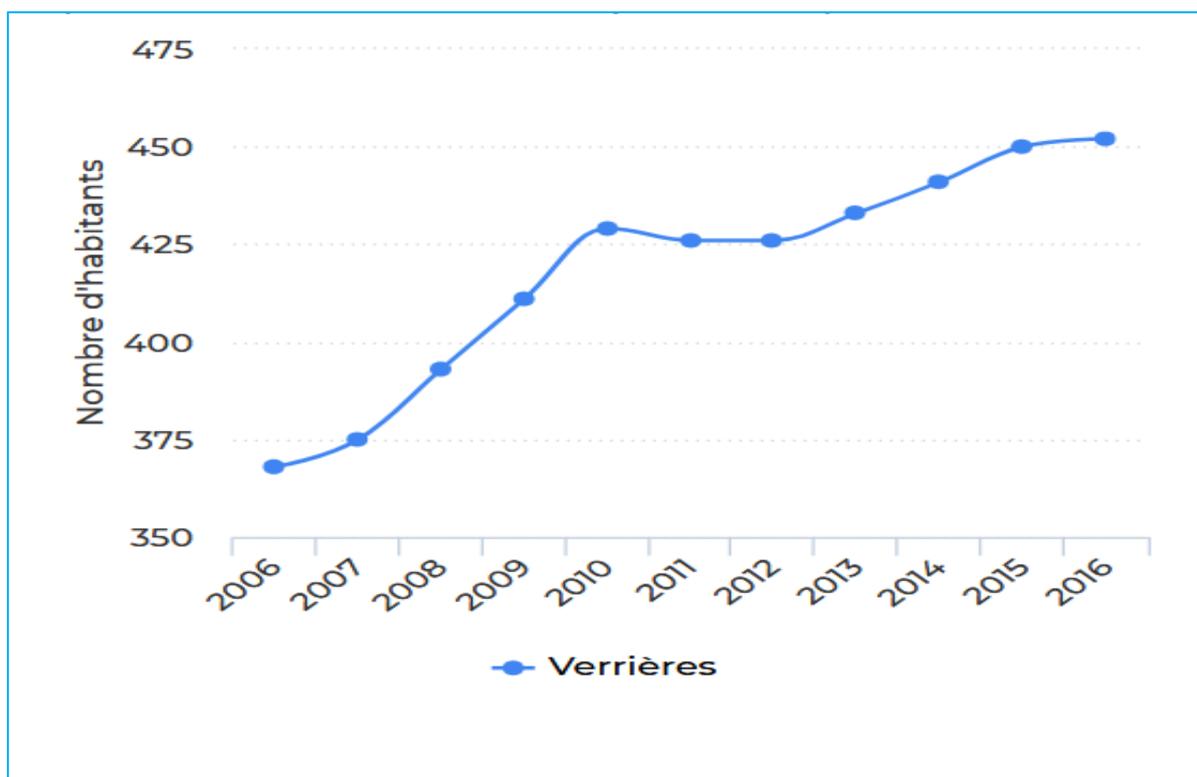
Le recensement, des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Le recensement se déroule dans notre commune du 16 janvier au 15 février. L'agent recenseur recruté par la mairie de Verrières : **M. Nicola Gagliano** (photo ci-contre) se déplace chez les habitants. Il remet les codes de connexion pour effectuer le recensement en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous donne un questionnaire papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.



Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. C'est Utile Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...



	2007	2012	2017
Population municipale	375	426	454
Population comptée à part	9	13	8
Population totale	384	439	462

Evolution de la population de Verrières (2006 - 2017)

Les chiffres des trois derniers recensements sur la commune

de Verrières

Source INSEE

Des nouvelles du Groupe Scolaire du Lumençon



L'ÉCOLE D'UN TERRITOIRE

MOT DU PRESIDENT DU SIVU

Depuis quelques années on en parlait telle l'Arlésienne sans jamais la voir sans plus trop y croire. Mais enfin, ça y est, notre école sort de terre.

Commencer une telle construction par une démolition, c'est un peu triste et peut sembler sous certains aspects quelque peu incohérent. Mais il était tout simplement impossible de conserver la maison « Cabrol » dans un tel bâtiment conçu pour être positif énergiquement.

Et cet édifice avant même sa construction est déjà un exemple de bâtiment contemporain. Invité début octobre à l'hôtel de la région à Toulouse pour signer le pacte pour la construction en bois d'Occitanie, j'ai même été très surpris de sa notoriété.

Pour autant, ce bâtiment ne sera que la partie émergée du projet porté par le SIVU du Lumençon. Une école ce n'est pas que des locaux, c'est aussi et surtout une organisation humaine.

Alors pour terminer ce petit billet, je voudrais remercier et encourager tous les enseignants, enfants, parents, élus, personnels, et professionnels qui travaillent, pour que ce bâtiment exemplaire devienne à travers leurs implications et cette organisation co-construite, une école exemplaire.

Jérôme MOURIES

Président du SIVU du Lumençon.

AVANCEE DES TRAVAUX :

Après la médaille d'Or obtenue au Label BDO avec félicitation du jury, les élus du SIVU du LUMENCON qui regroupe les 4 communes d'AGUESSAC – COMPEYRE – PAULHE & VERRIERES, se sont donc lancés, plus motivés que jamais, dans ce projet d'école intercommunale pour la vallée.

Le permis de construire a été accepté durant l'été 2019 ; les travaux ont donc pu commencer par la destruction de la maison « CABROL ». Une partie des matériaux ont été conservés pour être recyclés et réutilisés sur le chantier.

Ensuite, comme vous avez pu le constater, ce sont les réseaux et les travaux de voiries qui ont suivi durant cet automne.



Ces derniers jours les travaux de terrassement ont été réalisés, non sans mal, compte tenu des diverses intempéries que notre vallée a subi dernièrement.

La prochaine étape sera la dalle de l'école, avec la pose de la première pierre début 2020.

En parallèle de ces travaux, les différentes commissions du SIVU travaillent sur plusieurs thématiques, et notamment l'attribution de plusieurs prestataires pour les missions suivantes :

- La réalisation d'un film sur la nouvelle école, qui traitera de la genèse du projet, le suivi de la construction, la préparation des enseignants et des élèves aux déménagements des 2 écoles qui vont fermer, et le fonctionnement pendant 1 an dans le futur établissement.

Plusieurs petits teasers de 6 minutes seront réalisés tout au long de l'avancée du projet, afin que la population, les enfants, les enseignants, les employés communaux, les élus et tous les partenaires puissent suivre la construction et les étapes clefs de la future école intercommunale ; le premier teaser en cours de finalisation sera dévoilé lors de la pose de la première pierre.

Un club vidéo sera d'ailleurs créé avec les enfants volontaires du cycle 3 durant l'année 2020, pour travailler devant et derrière la caméra.

- Une photographe a été également choisie pour produire plusieurs œuvres photographiques issues de l'histoire des écoles actuelles d'AGUESSAC et de VERRIERES, 2 lieux de vie où bon nombre d'entre nous ont usé leurs pantalons. Ces œuvres seront exposées à l'année dans le réfectoire, afin que les générations futures se souviennent des écoles de leurs aînés.
- Une céramiste et une mosaïste ont également été associées au projet, afin de travailler avec les enfants du cycle 1 et cycle 2, pour produire des mosaïques et des céramiques qui seront intégrées dans la construction de la nouvelle école.

Enfin, les enseignants et les élèves travaillent également sur le projet de nom de la future école.

Si vous avez des interrogations sur la future école, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos mairies d'AGUESSAC – COMPEYRE – PAULHE & VERRIERES, ou à contacter directement le SIVU à sivudulumencon@gmail.com.

Vous pouvez aussi nous suivre page fb : Ecole du Sivu du Lumençon.



sur la

L'école de Verrières

L'académie assure le maintien de l'école de Verrières jusqu'à l'ouverture de la nouvelle école à Aguessac programmée pour le printemps 2020.

L'enseignante et directrice d'école est Sabrina Chatelain assistée de Sarah Brebier et Laurence Roche en tant qu'ATSEM et personnel d'entretien et de cantine.

Les nouveaux représentants élus des parents d'élève sont Mesdames Masson et Rimet.

Actuellement, on compte 13 élèves ainsi réparti :

MS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	1	4	2	1	3

Un projet pédagogique permet de travailler sur un thème particulier Cette année les quatre éléments est le thème pédagogique choisi et qui sera travaillé à travers les différentes matières.

En français les élèves enrichissent leur culture littéraire, et approfondissent leur vocabulaire spécifique à chaque élément, ils apprennent à rédiger un exposé ou un texte explicatif, réalisent des recherches sur internet, rédigent un répertoire de contes et légendes traitant de ces 4 éléments...

Dans les domaines qui questionnent le monde,

- l'accent sera mis cette année sur les sciences : ils apprennent à reconnaître les caractéristiques d'un volcan, d'un séisme, et divers phénomènes climatiques. Ils étudient l'évolution des plantes, les particularités des animaux marins. Ils comprennent le phénomène de la respiration, étudient les insectes volants ou les animaux sous-terrain. Ils découvriront différentes formes d'énergie, travaillent les transformations des matières....

Les élèves participeront aussi au projet de plantation des amandiers et des vignes dans les terrasses du village.

- en histoire : ils survoleront l'ensemble des périodes historiques en ciblant un thème particulier (le feu et sa maîtrise à la Préhistoire, la maîtrise et l'utilisation de l'eau par les Romains, le roi Soleil et Versailles, la Révolution Industrielle et les avancées techniques...)
- en géographie : de nouveau certains thèmes seront abordés en lien avec le projet comme situer les volcans connus dans le monde, les modes de vie particuliers de certains peuples (vivre sans eau courante, vivre sur l'eau, ...)

En éducation artistique, ils écoutent différentes œuvres symbolisant les éléments, exploitent les différents éléments pour en découvrir leur son, chantent des chants et ou des comptines sur le thème, puis explorent les matières, représentent ces 4 éléments... Un atelier de mosaïque est notamment prévu en lien avec le projet de décoration de la future école.

En éducation sportive ils réaliseront un spectacle de fin d'année regroupant chacun des apprentissages liés à ce projet.

En EMC : les élèves apprendront à porter secours en cas de danger (appeler les pompiers), reconnaîtront les différents dangers domestiques (liés à l'électricité entre autres), participeront à des projets collectifs

Tous ces apprentissages sont ancrés dans la volonté de respecter le projet d'école qui a été renouvelé cette année. C'est un projet interdisciplinaire liant tous les cycles, permettant l'entraide et le tutorat entre les élèves. Il permet aussi de créer un support culturel et artistique commun aux trois cycles.

SORTIES réalisées ou prévues :

Intervention de Malika Verlaquet

Concert JMF : jeudi 14 novembre au matin, à la maison du Peuple de Millau pour voir et entendre le spectacle intitulé « Duologie ».

Bibliothèque de Compeyre 2 fois dans l'année : la première visite se déroulera en décembre.

Natation : tous les Vendredis matins du 6 décembre au 12 mars.

Divers regroupements avec l'école de la Cresse : en lien avec le thème des 4 éléments, travaillés en décroisement.

Visite de la Graufesenque, de la médiathèque : avec l'école de la Cresse, le vendredi 13 décembre

Noël : Les élèves présentent aux familles et amis, ainsi qu'aux habitants du village un conte de Noël lu à haute voix.

Classe découverte : Les devis sont en cours d'observation pour une classe découverte à Paris. Monsieur le maire assure qu'il participera au financement de ce projet. Toute l'équipe d'encadrants travaillant auprès des enfants de l'école seront invités à y participer afin de les remercier de leur investissement auprès des enfants de l'école.

Carnaval : Il aura lieu en mars sur le thème des 4 éléments.

Micropolis : Une sortie à Micropolis sera peut-être organisée, en fonction du budget accordé par l'APE, au printemps.

Inscription au P'tit tour à vélo : pour les CM (à confirmer)

Questions diverses

Nadine Paluch, annonce qu'une exposition « à l'horizontale » sera organisée dans le village en début d'été 2021. L'enseignante propose alors d'y faire participer les élèves afin de les faire travailler sur la représentation des volatiles vus de dessous, en lien avec le thème de l'air du projet de classe de l'année.

Extrait du Conseil d'école du 05/11/2019

Projet éolien

Le projet éolien va rentrer en instruction...

Soleil du Midi et la mairie de Verrières développent depuis 2014 un projet de parc éolien sur le territoire de la commune de Verrières. Le projet, tel que nous vous le présentons aujourd'hui, est le résultat de nombreuses études engagées : paysagère, environnementale, acoustique, etc. Elles ont permis d'identifier une implantation optimale des éoliennes répondant aux enjeux identifiés sur le territoire. Ces expertises constitueront en partie le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DAE). Il sera prochainement déposé auprès des services de l'État pour instruction et décision finale du Préfet de l'Aveyron. Nommée « V'EOL », une société a été créée pour porter ce projet. Son actionnariat final sera composé de différents acteurs du territoire, ainsi que d'un acteur industriel : la société GEG ENeR. Une part sera réservée à l'actionnariat citoyens/collectivités.



Comment la faune et la flore présente sont-elles prises en compte ?

Un inventaire des espèces animales et végétales a été réalisé sur le site et ses abords durant un cycle biologique complet, c'est-à-dire une année. Ce diagnostic réalisé par deux bureaux d'études régionaux EXEN et ECTARE a permis d'identifier les enjeux environnementaux au sein de la zone d'étude et d'évaluer la compatibilité du projet avec les milieux.

Cet état initial complet est essentiel pour adapter le projet aux enjeux locaux de biodiversité. Afin de prendre en compte ces enjeux, des bridages des machines seront prévus, c'est-à-dire que certaines machines pourront être ralenties voire arrêtées selon les heures de la journée, la vitesse et l'orientation du vent ou encore la période de l'année. L'implantation des machines veillera également à ne pas détruire l'habitat ou le milieu de vie des espèces les plus fragiles.

Un des principaux enjeux concerne les attentes très fortes sur la conservation des vautours dans le sud-Aveyron. Tout au long du projet cette thématique a été étudiée avec la plus grande attention.

L'étude paysagère prend en compte l'ensemble des lieux et des monuments possédant un intérêt patrimonial, culturel ou environnemental de manière à évaluer les effets du projet sur le paysage dans un rayon de 20km autour de la zone d'étude. Elle a été réalisée par le bureau d'études CORIEAULYS.

Le patrimoine inventorié est limité à une échelle proche et les visibilitées sont moindres au regard de la topographie du site et des boisements environnants. Le bureau d'étude a recommandé une implantation sur une ligne unique et suivant un axe Sud-Ouest / Nord-Est afin de favoriser la cohérence paysagère.

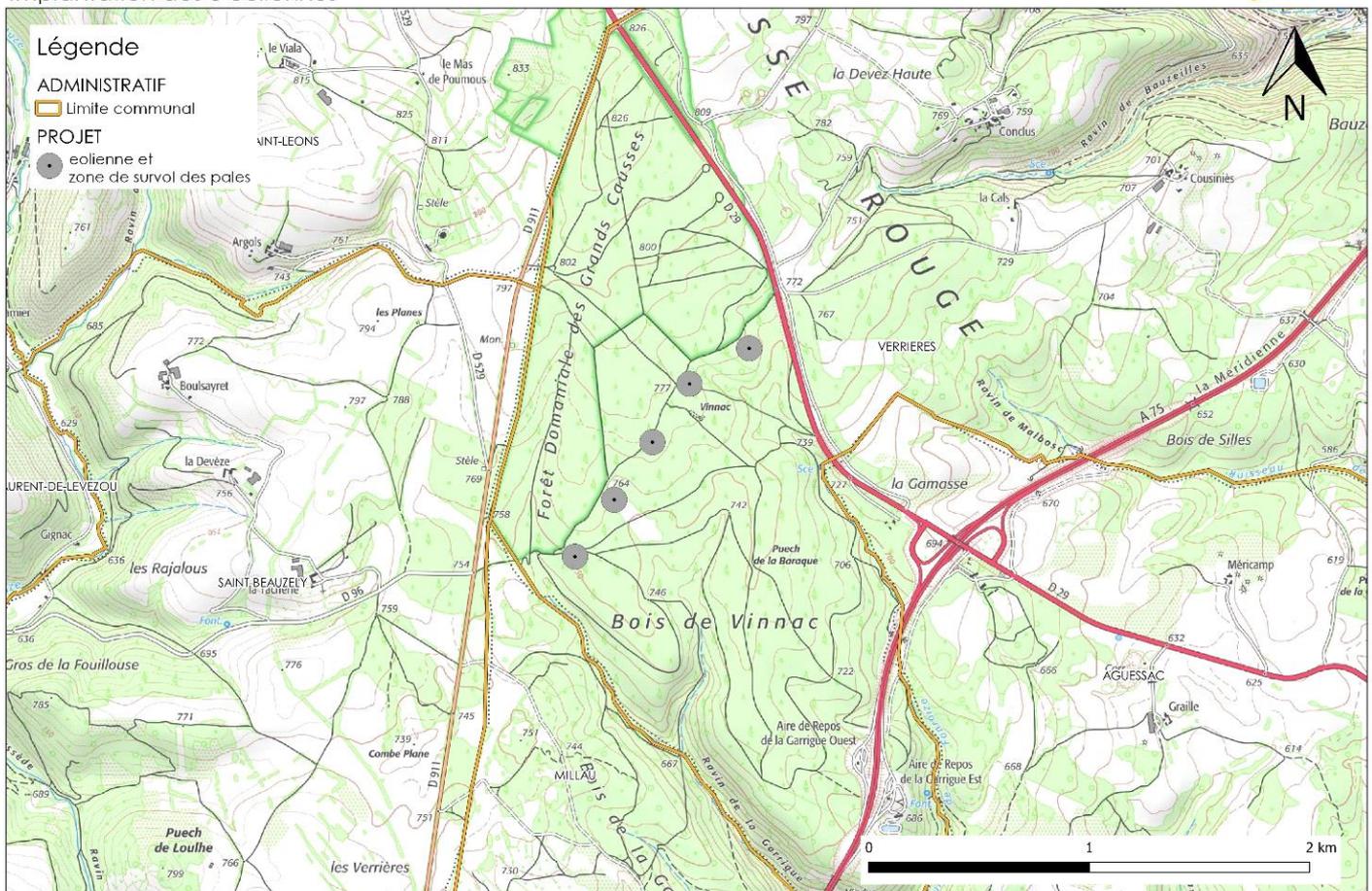
Et l'étude acoustique ?

Une étude acoustique approfondie a été menée par un bureau d'études Gamba Acoustique. L'étude consiste à mesurer le niveau sonore ambiant depuis les habitations riveraines du site d'étude avant la construction pour avoir les données nécessaires à la réalisation d'une simulation numérique. Cette simulation aura pour objectif de vérifier que le bruit généré par les éoliennes après construction respectera la réglementation. Si le parc venait à être autorisé et mis en service, des mesures seront réalisées pour vérifier le bon respect des seuils réglementaires.



2 campagnes de mesures ont été conduites : une en hiver du 8 décembre 2017 au 10 janvier 2018 et une en été du 24 mai au 4 juillet 2017. 4 points d'écoutes ont été définis autour de la zone d'étude.

Projet éolien de Verrières Implantation des 5 éoliennes





La lettre du SIVOM

L'eau potable distribuée aux usagers du SIVOM est continuellement suivie d'un point de vue sanitaire : des prélèvements sont réalisés par un organisme d'analyse « Aveyron Labo » ; les résultats sont communiqués à l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui décide selon les valeurs si l'eau peut être déclarée potable. Si un souci quelconque se manifeste, le SIVOM a pour obligation de réagir et de trouver une solution. Il convient de réaliser une autre analyse pour valider le retour à un produit de qualité. Les normes et les valeurs sont de plus en plus contraignantes, les obligations légales de plus en plus pesantes (mise en place d'un schéma directeur, de périmètres de protection, plan de suivi sanitaire). Ces processus sont lourds, longs à réaliser vu le nombre de services qui donnent leur avis (avec des retours plus ou moins rapides) : les services de la DDT, l'ARS, l'agence de l'eau, la préfecture, le DREAL. Nous pouvons bien comprendre que tout cela représente évidemment un coût financier que l'on peut qualifier d'énorme pour le volet administratif à respecter.

En parallèle pour assumer un bon état sanitaire, il ne faut pas négliger l'entretien des réseaux et ouvrages (réservoirs) au quotidien (une fuite sur le réseau peut provoquer une pollution du produit). Chaque année, les réservoirs sont vidangés, inspectés et nettoyés minutieusement. Cette activité a lieu en hiver, au moment où la consommation est minimale et les ressources plus abondantes que l'été pour permettre un remplissage des réservoirs plus rapide.

Un système de télégestion est mis en place, il communique les dysfonctionnements éventuels aux techniciens, et après analyse des signaux cela permet d'identifier le périmètre où l'incident a lieu. Ces systèmes utilisent les liaisons téléphoniques filaires ou hertziennes, cette dernière technique risque de gagner du terrain, le réseau filaire étant moins bien entretenu par l'opérateur de télécommunication, le coût de fonctionnement est aussi plus élevé.

On peut penser que pour les eaux usées tout est simple, eh bien non ! Les contraintes sanitaires n'existent pas, c'est un fait, mais les effluents sont analysés et en fonction de leur teneur en pollution (DCO : Demande Chimique en Oxygène, DBO : Demande Biochimique en Oxygène...) une plus-value (amende) est mise en place par l'opérateur de la STEP (station d'épuration) suite à l'établissement d'un cahier des charges. Les stations isolées, sont-elles contrôlées par un service du Conseil départemental pour s'assurer que les rejets dans l'environnement sont de « bonne qualité ».

Je rappelle que l'eau est un bien naturel qui diminue avec l'évolution du climat. L'été nous sommes toujours inquiets lorsque l'on voit les niveaux qui baissent (ruisseaux, rivières, résurgences...) et malgré cela des arrosages inappropriés, le remplissage des piscines (qui est à bannir en période critique)... Des projets existent pour pallier à ces déficits de volume pour les années à venir, les coûts sont faramineux mais je pense que nous n'avons pas le choix. C'est pour cela, je le répète : la première économie est l'eau que l'on ne consomme pas.

La crèche des « Copains Câlins »

La Crèche Intercommunale "Copain-Calins" est une structure associative intercommunale, créée en 1994 par 6 communes de la Vallée : Aguessac, Verrières, Paulhe, Compeyre, La Cresse, Rivière-sur-Tarn et Mostuéjols. En 2005 les locaux existants ont été transférés dans le bâtiment actuel. Ce bâtiment est la propriété du SIVU. La structure propose 22 places avec un taux d'occupation de plus de 85 % et emploie une dizaine de personnes. La crèche est financée à environ 50% par la CAF et la MSA, dans le cadre de la prestation de service unique, 20% par les familles, 20% par la collectivité (SIVU 21,86€/habitants en 2019) et 10% par l'État (contrats aidés).



La crèche des « Copains Câlins » a accueilli 58 enfants tout au long de l'année.

L'agrément, est toujours de 22 places.

Le Multi Accueil à gestion associative, a permis aux familles des villages de la Vallée du Tarn, de confier leurs enfants à partir de quelques heures de présence jusqu'au temps complet. En effet, pour rappel, trois modes de garde se conjuguent chez les Copains Câlins : l'accueil régulier, l'accueil occasionnel, l'accueil d'urgence. Une équipe pluridisciplinaire de onze personnes est présente.

Il est recommandé aux parents intéressés d'inscrire leur enfant au plus tôt (Tel : 05 65 61 05 14).

Points marquants de cette année 2019 :

- Quelques travaux, une réorganisation dans l'équipe et le soutien des sept communes propriétaires des locaux (Aguessac, Paulhe, Compeyre, Rivière-sur-Tarn, la Cresse, Mostuéjols, Verrières) ont permis d'aménager la crèche en deux « familles » : un coin pour accueillir les bébés, un autre pour accueillir les plus grands, libérant par la même occasion une pièce désormais consacrée à la motricité. Les enfants peuvent y sauter, courir, glisser, rouler... même les jours de pluie !
- L'équipe continue également sa formation en langue des signes pour mieux communiquer avec les bébés. Un atelier, ouvert à tous (parents, grands-parents, amis) a eu lieu le jeudi 12 décembre 2019 à 19h30 dans les locaux de la crèche, avec Marie-Claire WROTONY, formatrice en Langue des Signes.
- La crèche (mais aussi les bibliothèques d'Aguessac et de Rivière-sur-Tarn entre autres), a été sélectionnée par la MDA (médiathèque départementale de l'Aveyron) pour faire partie du dispositif « Des livres et des bébés » pour les trois prochaines années, l'objectif étant de promouvoir la présence d'albums auprès des tout-petits (0-3 ans) et des adultes qui les accompagnent, à travers la lecture à voix haute.

Les amis de l'église Saint-Sauveur

Compte rendu de l'assemblée générale du 17 JUILLET 2019

Le Président Guy CORDIER ouvre la séance à 20h50 et souhaite la bienvenue à Monsieur le Maire, qui nous honore de sa présence, et à tous les participants.

Compte-rendu moral

Le Président rappelle le chemin parcouru depuis 2016 pour l'aboutissement de notre projet avec un résultat dont nous ne sommes pas peu fiers, résultat apprécié unanimement par tous les visiteurs qui, depuis l'inauguration, viennent voir ce qui a été réalisé.



Pour cet exercice 2018/2019, l'évènement majeur a été la journée du pain, des soupes maison et des trénel du 07 octobre 2018, journée devenue maintenant traditionnelle et qui constitue actuellement la majeure partie de nos ressources.

Nous avons investi dans l'achat d'un déshumidificateur afin de lutter contre l'humidité qui ressort par endroit, et dans l'achat d'un aspirateur avec une rallonge de 20 mètres destiné au nettoyage de l'église.

Mais notre action ne s'arrête pas pour autant, le projet continu de vivre. Il nous reste bien des choses à réaliser : en premier lieu la restauration de la sacristie mais aussi le traitement des remontées d'humidité. De plus nous envisageons de moderniser la sonorisation qui montre des signaux de fatigue, et la modification de l'éclairage en recourant à des lampes "LED" moins gourmandes en énergie.

Le Président termine en remerciant à nouveau l'ensemble des membres de l'association pour leur implication qui a grandement contribué au succès du projet.

Compte-rendu financier

Le trésorier présente ensuite les comptes de l'exercice en les détaillant. Il en ressort un résultat négatif de 3799,91€.

Le compte banque, affiche un solde de EUR 2 629,72 et le compte sur livret un solde de 5 126,55€.

Il rappelle également que la majeure partie des ressources est constituée par le résultat de la journée du pain, des soupes maison et des trénel.

Il ajoute enfin que la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine est toujours ouverte et qu'il est toujours temps de faire des dons bénéficiant d'une défiscalisation.

Vote des rapports moral et financier

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité des présents.

Les travaux à envisager :

Réfection de la sacristie : l'assemblée en adopte le principe mais les travaux ne débuteront pas dans l'immédiat dans l'attente de la reconstitution de la trésorerie.

Etanchéisation pour lutter contre les remontées d'humidité

Réfection de la sacristie : reportée dans l'attente de la reconstitution de la trésorerie

- Les manifestations :

Journée du pain : cet événement est reconduit le dimanche 29 septembre 2019.

- Les nouvelles actions à mener

Organisation d'un vide-grenier associé au marché des producteurs du 14 août 2019

- Comment assurer la pérennité de l'association ?

Le Président et le Secrétaire rappellent qu'ils avaient, lors de la dernière Assemblée Générale, et confirmé lors du dernier Conseil d'Administration, annoncé leur démission.

Cependant, à titre exceptionnel et dans le but d'assurer la continuité de l'association, ils reportent leur démission à la prochaine Assemblée Générale.

Mais il faudra trouver des remplaçants pour constituer une nouvelle équipe dirigeante.

- Renouvellement du Conseil d'Administration (Tiers sortant).

Guy CORDIER, Claude POMIÉ et Gaston VIDAL sont réélus à l'unanimité des présents.



- Questions diverses

Isabelle JASSIN, membre de la Société d'Eudes Millavoises propose de faire une conférence sur la vie d'Emma CALVE au château de Cabrières. La proposition est adoptée à l'unanimité des présents pensant que cela pourrait intéresser les gens de Verrières.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

L'ACCA de Verrières

Le mot du président.

Chers amis, chers amis chasseurs,

L'équipe dirigeante de l'ACCA se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2020. Que le bonheur, la santé et la prospérité accompagnent chacun d'entre vous !

La saison de chasse 2019/2020, en grande partie écoulee, se terminera le 28 février prochain. Sur le plan cynégétique, les populations des différentes espèces chassables se maintiendraient mais il est difficile de faire un constat fiable dans la mesure où nous n'avons pas encore les retours des prélèvements réalisés durant cette saison. A ce titre, il est rappelé que chaque chasseur de l'ACCA doit restituer à un membre du bureau son carnet de prélèvement avant le 31 mars 2020. Le retour des prélèvements ainsi réalisés, permettra d'anticiper et d'organiser plus efficacement la gestion cynégétique des différentes espèces de petit gibier lors des saisons suivantes.

S'agissant de la chasse du gros gibier, 4 équipes se partagent le territoire de l'ACCA. Les prélèvements de sangliers restent assez modérés mais se maintiennent par rapport à la saison passée. Les battues aux chevreuils se déroulent depuis début décembre les jeudis et durant les weekends jusqu'à fin février. Tous les membres sont les bienvenus. Rendez-vous à 8h30 à la salle communale.

Une étude du parcellaire de l'ACCA est en cours de réalisation avec l'accompagnement des services de la DDT ainsi que de la Fédération Départementale des Chasseurs du département. Ce travail de cartographie consiste à répertorier précisément les parcelles faisant parties de l'escarcelle de l'ACCA et d'identifier les nouveaux ilots mis en réserve. Une fois ce travail abouti, cela permettra d'éditer une carte du territoire consultable par tous.

Comme bien d'autres loisirs, la chasse est une activité à risques. Aussi, ne ménageons pas notre peine pour la sécurité. Sur le terrain il faut voir et être vu. Les règles de sécurité doivent être respectées par tous et les consignes répétées avant chaque départ lors des battues.

Deux moments de convivialité sont programmés. Un repas prévu courant février réservé aux adhérents et le traditionnel repas de l'ACCA ouvert à tous le dimanche 14 juin. Il est, à mon sens, très important de maintenir ces moments d'échange et de partage afin de consolider d'une part la cohésion entre les adhérents qui pratiquent les différents modes de chasse dans notre ACCA mais aussi entre les chasseurs et les habitants du village.



Une de mes principales satisfactions est de constater la bonne entente que l'on peut relever entre les différents acteurs. Je me réjouis de ne pas avoir à gérer des conflits qui finalement, ne servent qu'une seule cause, celle de donner de la voix et de la force à nos détracteurs. J'invite, à cet égard, chacun à œuvrer pour faire perdurer cette bonne ambiance dans notre association.

Continuons à nous faire plaisir en pratiquant notre penchant pour la

chasse. Mais prenons aussi le temps d'échanger quelques instants avec un agriculteur, un promeneur ou un groupe de cyclistes.... Ayons plaisir à partager notre magnifique territoire avec les autres utilisateurs de la nature, qui pour une immense majorité d'entre eux et quoi que certains en disent, ne sont pas du tout réfractaires à notre passion.

Ne nous sanctionnons pas en nous amenant des restrictions supplémentaires dans la mesure où, bien sûr, les espèces chassées ne sont pas en danger et menacées. Profitons de toutes les libertés qui nous sont données actuellement !

Une faiblesse subsiste néanmoins. Il s'agit du déficit de jeunes chasseurs. Le nombre d'adhérents cette saison est de 98, contre 108 l'année passée. Une érosion du nombre de membres est à craindre dans les années à venir si nous ne parvenons pas à attirer de nouveaux chasseurs. Nous devons nous donner les moyens de promouvoir notre passion en encourageant les jeunes à nous rejoindre. Toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'impliquer dans l'association sont bien évidemment les bienvenus et le meilleur accueil leur sera réservé.

L'ACCA ne pourrait fonctionner correctement sans l'aide que nous apporte la municipalité. Je souhaite, à ce titre, remercier l'équipe municipale en place, qui nous met à disposition gracieusement la salle communale lors des différentes réunions et manifestations. Je souhaite aussi témoigner ma profonde gratitude aux propriétaires qui font un apport volontaire de leurs terrains à l'ACCA.

Je tiens à remercier également tous les membres élus au conseil d'administration ainsi que les bénévoles qui s'impliquent, souvent dans l'ombre, pour faire vivre l'association. Je n'oublie pas nos épouses ou compagnes et nos familles qui doivent supporter notre investissement pour notre passion quelque peu dévorante.

Chers amis chasseurs, je compte sur vous pour maintenir cette bonne ambiance, promouvoir la chasse de demain et porter haut et fort ses valeurs.

Vive la ruralité ! Vive nos traditions et

vive la chasse !

Pascal GILHODES, Président de l'ACCA.



Les animations de l'été 2019



Les manifestations de cet été : **le 14 JUILLET, la fête du village, le marché des producteurs, la journée moto sans compter le rendez hebdomadaire des jeudis soirs** avec ses jeux de société sous la halle et ses repas panier ont connu un réel succès.

Le samedi soir de la fête plus de 500 repas ont été servis avec tout de même une petite appréhension pour les organisateurs de ne pas pouvoir servir tout le monde!

Saluons au passage les jeunes verriérois qui ont répondu présents pour donner un précieux coup de main au service des repas le 14 juillet ou le soir du marché des producteurs. Il s'agit de Louan, Elia, Victor et Clément mais aussi n'oublions pas Lubin et Kilian qui ont animé "la pêche à la truite" le jour de la fête.

La journée de la moto fut une journée très agréable malgré la grande chaleur de la fin du mois d'Août : des beaux circuits, de nombreux participants et une belle organisation. Les organisateurs adressent leurs remerciements à Gilbert Gaven, qui comme chaque année, met un terrain à disposition des coureurs. Tout comme l'année dernière, le soir de la fête de la moto, le groupe musical **L'OKAZ** nous a fait passer une très agréable soirée.

Et puisqu'on parle musique, un bravo aussi pour le duo musical qui a animé le marchés des producteurs en reprenant avec brio les airs des années soixante. **La journée des soupes et du pain cuit** dans le four du village à l'initiative de l'association des Amis de l'église de Saint-Sauveur a fait elle aussi halle comble! Soupe au potimarron, soupe paysanne, soupe à l'orge, soupe au fromage, soupe marocaine, ...difficile de les goûter toutes car s'en suivent les trénelés préparés par les membres de l'association, le fromage du pays, les gâteaux faits maison et le pain cuit au four par Cédric, Philippe, Fred, ...

L'église Saint-Sauveur rénovée est devenue un lieu de culture et d'accueil pour chorales et conférences. En effet, elle reçoit chaque été des chorales venues des quatre coins du monde. Cette année, c'est une talentueuse **chorale ukrainienne** qui nous a fait l'honneur de chanter dans l'église Saint-Sauveur. Et au mois de décembre, les **Chants polyphoniques de la placette** ont donné un concert de Noël.

Isabelle Jassin a tenu une conférence sur la vie d'Emma Calvé. Isabelle nous a conté la vie de cette célèbre cantatrice et nous a fait voyager à travers le XIXème siècle.

Dans le registre musical le 12 novembre, Manu Galure, ce troubadour des temps modernes, qui se déplace à pied de ville en village pour chanter ses chansons autour d'un piano, a chanté à la salle des fêtes une partie de son répertoire.

Dans tous les cas, derrière tous ces moments conviviaux, il y a du travail, de l'organisation, des bénévoles, des petites mains, et chacun a son importance et son rôle.



Activités de loisir

La salle des fêtes est très sollicitée au cours de toute l'année pour des activités diverses et variées. Sans prétendre être un exemple et à l'heure où beaucoup s'inquiètent du lien social, c'est une chance de pouvoir se retrouver dans ce lieu pour partager des moments conviviaux autour des animations ci-dessous :



Le lundi, **atelier dessin** à partir de 17H30 à la salle des fêtes.

Les thèmes abordés cette année sont « autour du vin », vue de dessous, les reflets, copie d'une œuvre d'art et autoportrait. Les mois de mai et juin seront consacrés à la réalisation de tableaux à base de bois, mosaïque, galet, métal, matériaux de récupération. **Toutes les personnes désireuses de se joindre à nous pour cette activité seront les bienvenues à partir du lundi 4 mai 2020.**

Le mardi, **patchwork avec Gisèle** qui vous adresse ce petit mot : « *Le club de patchwork existe depuis octobre 2010. Neuf ans plus tard, nous sommes toujours assidus à nous retrouver dans la salle des fêtes, gracieusement prêtée par la mairie. D'autres personnes nous ont rejointes. Les Patchs sont de plus en plus beaux, de plus en plus grands et compliqués et de plus en plus techniques.*

Lors de la rénovation de l'église, l'atelier patchwork avait participé en réalisant des petits ouvrages que nous avons vendus au marché de Noël à Aguessac.

Chaque année, pour le 14 juillet, nous faisons une exposition pour faire connaître nos œuvres. Depuis avril 2019, nous nous sommes aventurés dans les tableaux d'art textiles. Si certains se ressemblent, ils ont des différences selon la sensibilité de chaque personne.

N'oublions pas à 16h00 notre pause café et petits gâteaux.

Tout en travaillant, nous papotons beaucoup puis vers 17h00, nous nous quittons sur un « à la semaine prochaine ».

Si la couture vous intéresse et si vous avez du temps de libre le mardi, venez nous rejoindre. C'est gratuit et sans contrainte. Nous vous recevrons avec grand plaisir. Je précise, le club n'est pas réservé aux dames alors, messieurs faites le pas ! »

Le mardi (tous les 15 jours) à 18h15, cours de **sophrologie avec Nathalie Kraska**. Si vous souhaitez plus d'information ou participer vous appeler au 0666203473.

Le mercredi à 19H30, **Yoga avec Blandine Pons**. Un cours convivial qui permet à chacun, selon ses aptitudes, de travailler étirements, torsions, travail d'équilibre, de souplesse. Le cours s'achève avec une séance de relaxation qui apporte apaisement et bien-être. La salle est souvent comble aussi, si vous souhaitez assister au cours de yoga il est conseillé de prendre contact avec Blandine au préalable.





Décès de Elisabeth Zucman

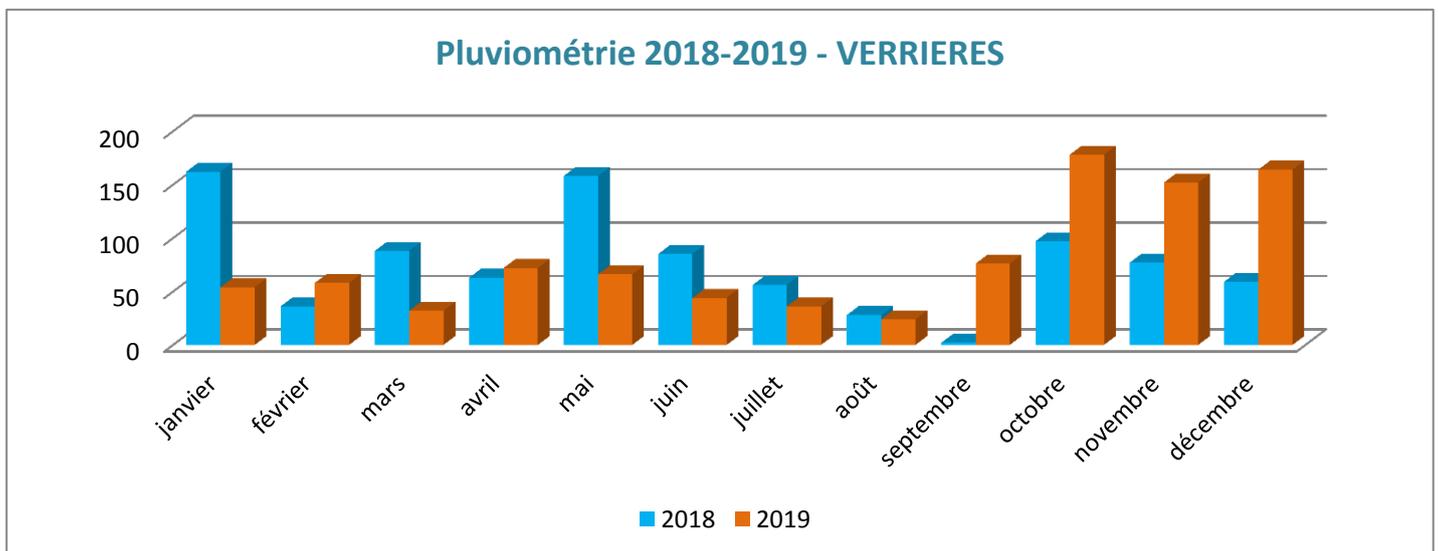
Élisabeth Zucman est décédée le 14 septembre 2019.

Mme Zucman était un médecin d'exception ayant voué une partie de son existence aux personnes polyhandicapées. Médecin de réadaptation fonctionnelle, **Elisabeth Zucman** a été conseillère technique du CTNERHI (Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations) dans le cadre duquel elle a publié de nombreux rapports et ouvrages sur ce thème. Elle était présidente

d'honneur du GPF (Groupe polyhandicap France).

Elisabeth Zucman était aussi une habitante de Verrières. Elle est venue régulièrement tous les étés en famille, avec son mari ou ses petits-enfants. Les verriérois qui l'ont rencontrée ne voyait pas le médecin mais une petite dame avenante, toujours souriante qui prenait des nouvelles des uns et des autres. Il y a quelques années, Mme Zucman avait écrit un petit livret sur Verrières. A cette occasion nous avons partagé un moment privilégié avec elle autour d'un vin d'honneur sous la halle.

Relevé pluviométrique – Verrières



Il est dit "qui parle du temps perd son temps" mais un coup d'œil rétrospectif peut faire apparaître une analyse de la pluviométrie sur notre village. **Sur la décennie l'année la plus sèche a été 2011** ; il n'est tombé seulement que **498 m/m** alors que l'année qui vient de se terminer nous avons bénéficié de **956 m/m (2019)** presque deux fois plus. Toujours sur la décennie, **la moyenne annuelle de pluie a été de 693 litres au m²**. L'on peut aussi trouver que les années paires sont les plus pluvieuses alors que 2011/2013/2015/2017 sont celles qui ont été les plus sèches, à l'exception de 2019 où le record de pluie a été atteint. De ces chiffres quel enseignement logique peut-on en tirer ? Hasard des dates, évolution du climat; position de la lune, chacun peut essayer de trouver la cause mais il faut surtout retenir le vieil adage « nul ne pourra jamais faire la pluie et le beau temps » et c'est certainement mieux ainsi!

André Pons

INFORMATIONS DIVERSES

DMR

**PORTAGE DE REPAS
A DOMICILE**
TEL : 05 65 61 07 29

Vous êtes retraité, isolé, en situation de handicap, vous venez d'être hospitalisé ou vous rencontrez des difficultés particulières le portage de repas peut vous intéresser.

Ce service peut être ponctuel et sans engagement.

Que vous soyez adhérent ou non, l'ADMR Causses et Vallées vous propose un choix entre 2 menus comprenant :

- 1 potage
- 1 entrée
- 1 viande ou poisson avec 1 légume
- 1 fromage ou 1 produit laitier
- 1 dessert

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements :

ADMR Causses et Vallées
Maison de Santé - 10 avenue des Causses
12520 AGUESSAC
05.65.61.07.29 / aguessac@fede12.admr.org

Ne pas jeter sur la voie publique

2019-2023
PROGRAMME D'INTERET GENERAL
DEPARTEMENTAL

**MON
CONSEILLER
HABITAT**

Des aides pour les propriétaires occupants ou bailleurs à

- La rénovation énergétique
- L'adaptation du logement
- L'habitat dégradé

**DES CONSEILS
GRATUITS
ET PERSONNALISÉS !**

Le programme "Mon conseiller habitat" est piloté par l'Etat, le Département de l'Aveyron et l'Anah et mis en oeuvre par OCTEHA. C'est un service gratuit.

POUR BÉNÉFICIER DU PROGRAMME

CONTACTEZ OCTÉHA
Des conseillers habitat sont à votre disposition et vous accompagnent !

octéha
SOLIDARITÉ - ÉNERGIE - AGRICULTURE
Carrefour de l'Agriculture
12026 ROZÈZ Cedex 9
Tel : 05 65 73 65 76
Fax : 05 65 75 62 83
contact@octeha.fr
www.octeha.fr

Photo: M. B. / Agence de presse

Modernisation de la délivrance des cartes nationales d'identité depuis le 7 mars 2017

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Il est également possible d'effectuer une pré-demande en ligne sur : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Il faut prendre note du numéro de pré-demande qui vous est attribué.

Vous pouvez choisir l'une des mairies équipées de bornes biométriques. Pour la commune de Verrières, les mairies les plus proches sont celles de Millau et de Séverac d'Aveyron (voir coordonnées ci-dessous). Il est conseillé de prendre rendez-vous, attention il peut y avoir plusieurs semaines d'attente.

Mairie de Millau

17 avenue de la République

BP 80147

12101 Millau Cedex.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, samedi de 10h à 12h. Tél. 05 65 59 50 54.

Mail : etacivil@millau.fr

Mairie de Séverac d'Aveyron

9 rue Serge-Duhourquet

12150 SEVERAC D'AVEYRON

Tel : 05 65 71 66 84 - contact.severacdaveyron@orange.fr

Collection de cartes postales anciennes



VERRIÈRES. — Le Château.



Vue générale de Verrières.



VERRIÈRES. — L'Ostau.



VERRIÈRES. — L'Ostau.



VERRIÈRES. — Vue Générale.



VERRIÈRES
Place de l'Église et l'École Communale

O. Lanoë, 81/100